

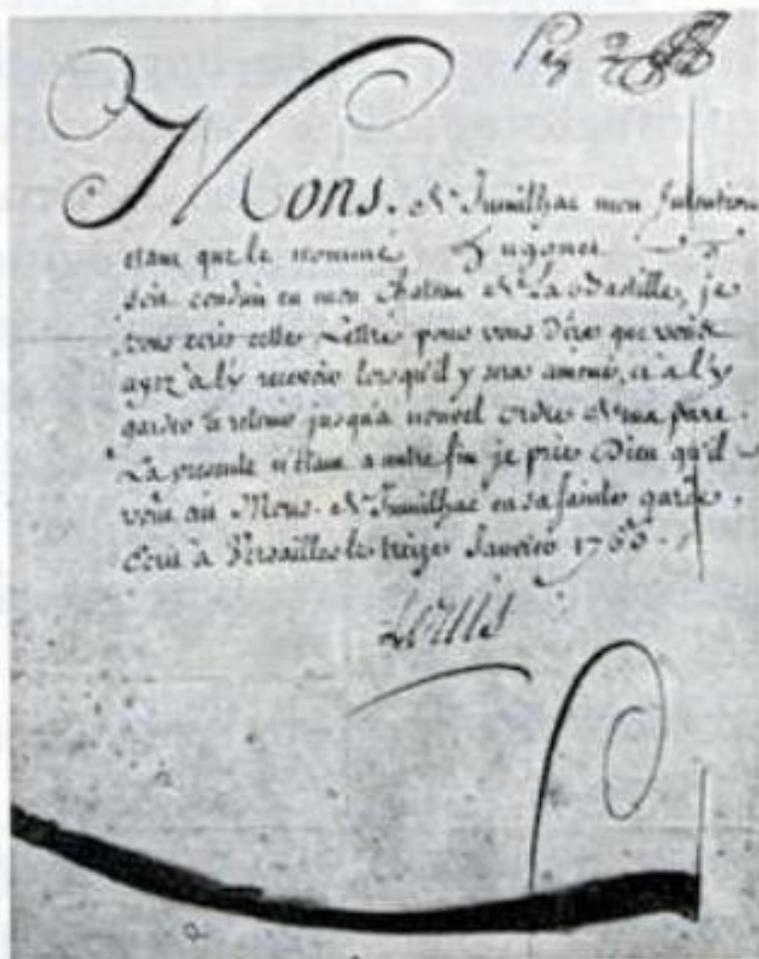


EMC – Chapitre 2



La sûreté, un droit de l'Homme

La lettre de cachet



"Monsieur de Jumilhac, mon intention étant que le nommé Hugonet soit conduit en mon château de la Bastille, je vous écris cette lettre pour vous dire que vous ayez à l'y recevoir lorsqu'il y sera amené et à l'y garder et retenir jusqu'à nouvel ordre de ma part. La présente n'étant à d'autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur de Jumilhac, en sa sainte garde. Ecrit à Versailles, le treize janvier 1765, Louis"

Introduction :

Longtemps la sûreté n'a pas été garantie équitablement aux français. Mais c'est aujourd'hui un des droits de l'Homme qui permet l'exercice de nos droits et libertés individuels.

Comment la sûreté est-elle garantie aux personnes vivant en France ?

Doc.1 Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948.Art.3.
Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne

Doc.2



Doc.4



	VRAI	FAUX
Doc.2 : Les règles sont une atteintes à ma liberté		
Doc.3: Si les autres ne respectent pas les règles , cela n'a pas d'importance pour moi		
Doc.1/3 :A quoi est associer la suret� dans la <i>D�claration universelle des droits de l'Homme de 1948.Art.3 ?</i>		

Comment définir la « sûreté » ?

La sûreté est à l'origine une garantie offerte contre les arrestations et les peines arbitraires. Ainsi, toute personne arrêtée a le droit d'en connaître les raisons afin de pouvoir organiser sa défense. Au delà, c'est un droit qui permet l'exercice de nos libertés individuelles, une protection pour nous et nos biens.

I- La sûreté est une garantie pour les libertés

1/La sûreté est un droit fondamental car c'est la possibilité de vivre en sécurité.



Article 2 de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen (1789) :

« Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression ».

- 1- De quel document de référence cet article est-il tiré ?
- 2- Quel est son contexte (ensemble de circonstances dans lesquelles se produit un évènement) ?
- 3- Comment est qualifiée la sûreté ?

Depuis 1789, la DDHC a établi la sûreté comme l'un des droits fondamentaux de l'individu.

Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés. (1950)

Article 19 : il est institué une cour européenne des droits de l'Homme (...)

Article 34, requêtes individuelles :

La Cour peut être saisie d'une requête par toute personne physique, toute organisation non-gouvernementale ou tout groupe de particuliers qui se prétend victime d'une violation par l'un des *états signataires* des droits reconnus dans la Convention

1- Qu'institue l'article 19 de la Convention ?

2- Qui peut saisir la Cour ?

3- Pour quel motif peut-on s'adresser à cette cour ?

Ainsi, ce droit est garanti en France et en Europe.

LOI du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure / Art. 1er :

- La sécurité est un droit fondamental et l'une des conditions de l'exercice des libertés individuelles et collectives.

L'Etat a le devoir d'assurer la sécurité en veillant, sur l'ensemble du territoire de la République, à la défense des institutions et des intérêts nationaux, au respect des lois, au maintien de la paix et de l'ordre public la protection des personnes et des biens

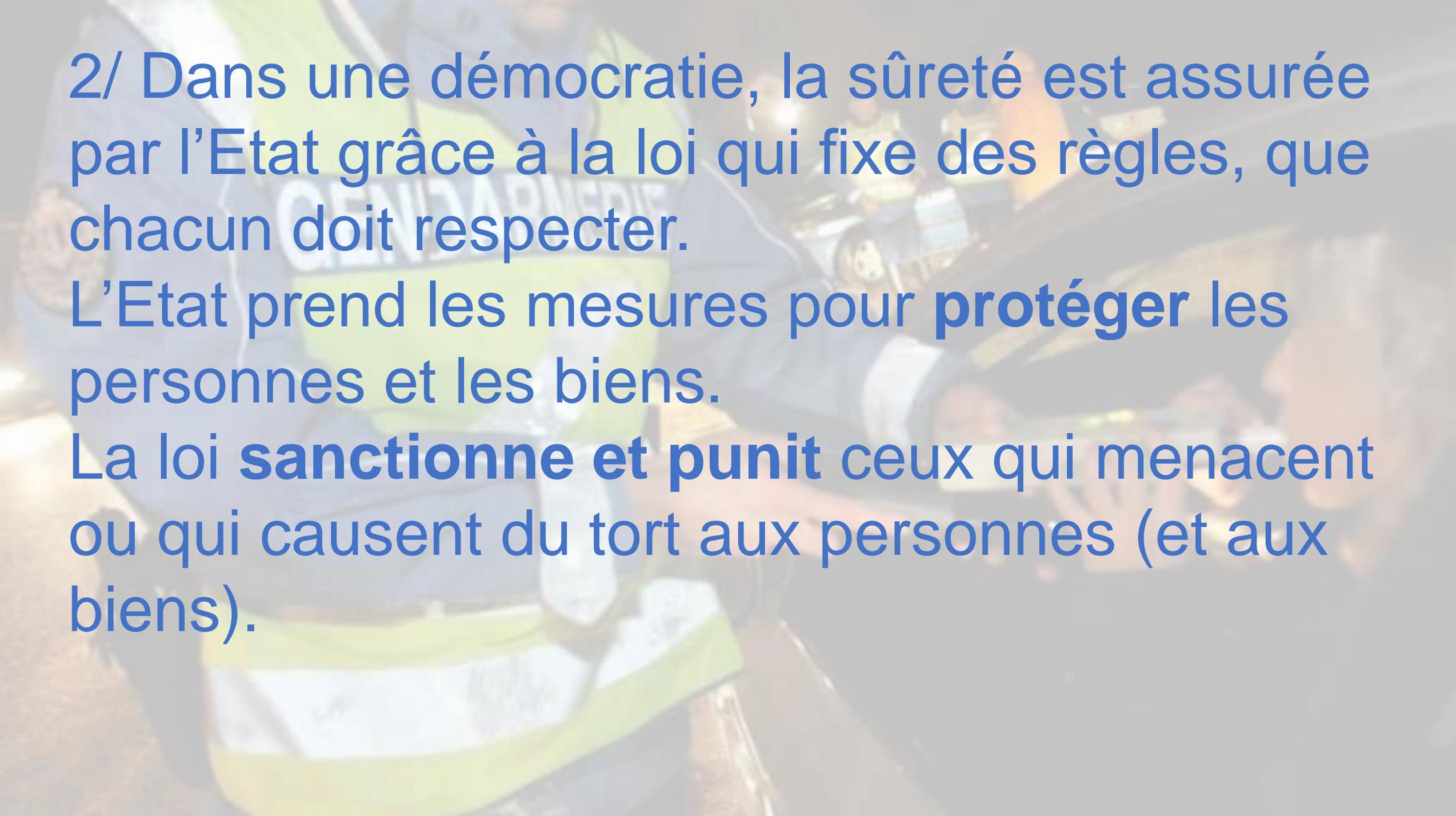
D'après cette loi , qu'est-ce que la sécurité ?

Quel est le devoir de l'Etat français ?

Comment le réalise-t-il ?

Souliane





2/ Dans une démocratie, la sûreté est assurée par l'Etat grâce à la loi qui fixe des règles, que chacun doit respecter.

L'Etat prend les mesures pour **protéger** les personnes et les biens.

La loi **sanctionne et punit** ceux qui menacent ou qui causent du tort aux personnes (et aux biens).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire

Ministère de la défense

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer

**Décision n° 06-1609 du 2 novembre 2006 relative aux articles prohibés
et aux produits faisant l'objet de restrictions et limitations d'emport en cabine**

Article 2. Sont prohibés sur les passagers, dans les bagages de cabine et dans les biens et produits livrés en zone réservée en vue de leur embarquement à bord des aéronefs et accessibles aux passagers :

- a) les armes à feu : armes au sens du décret n° 95-589 du 6 mai 1995 fixant le régime des matériels de guerre armes et munitions, et toute arme permettant de tirer un projectile sous l'effet d'une explosion ou sous l'action d'air ou de gaz comprimés, y compris les pistolets de starter et les pistolets lance-fusées ;
- b) les couteaux et instruments tranchants : armes au sens du décret n° 95-589 du 6 mai 1995 précité, sabres, épées, cutters, couteaux de chasse, couteaux souvenirs, ustensiles pour arts martiaux, outils de métiers et autres couteaux ayant une lame égale ou supérieure à 6 cm ;
- c) les instruments contondants : matraques, gourdins, battes de base-ball ou instruments similaires ;



Article 12 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

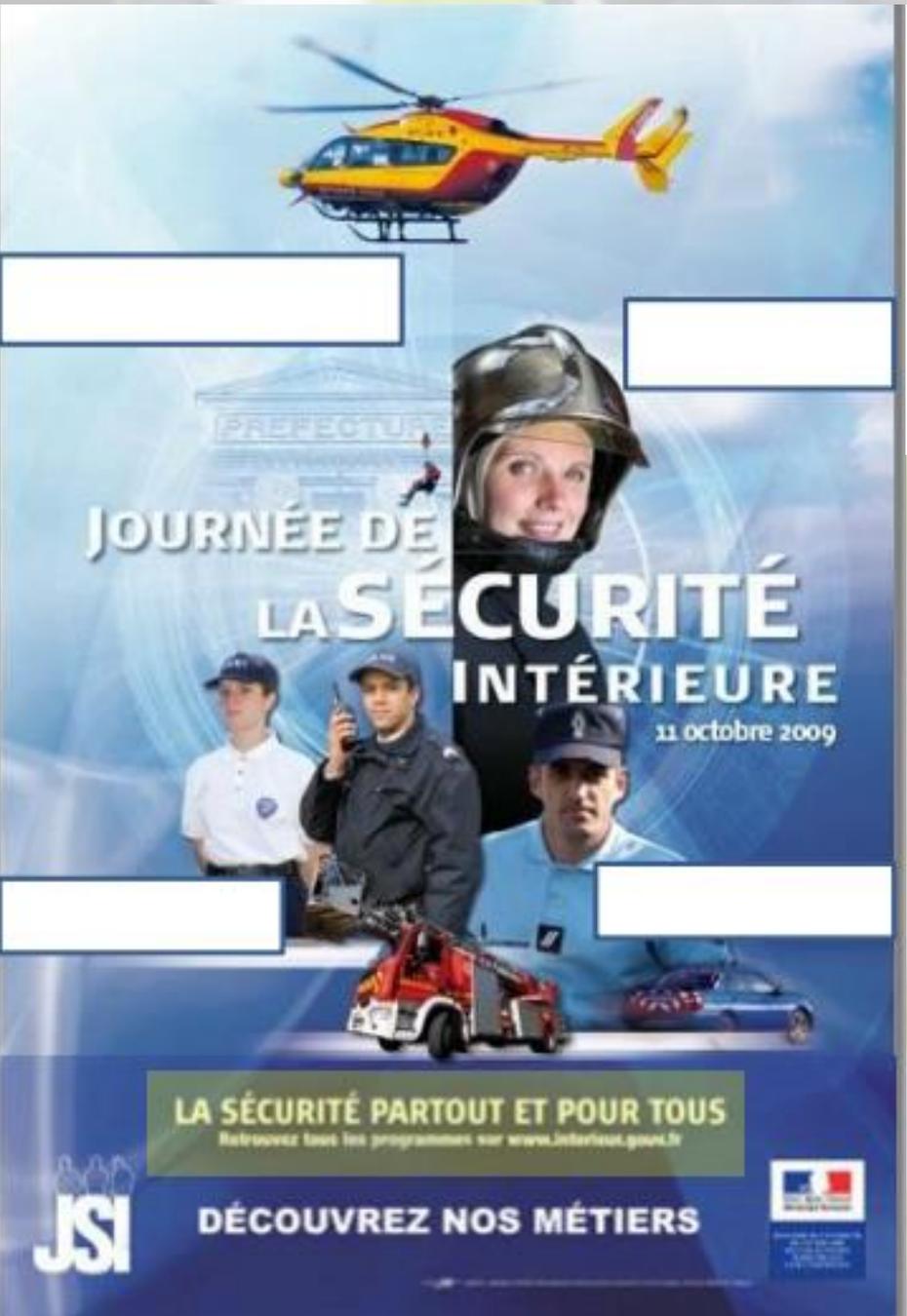
La garantie des droits de l'Homme et du Citoyen nécessite une force publique.

Cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée

D'après cet article , que nécessite la garantie des droits de l'homme ?

II-Les rôles de la force publique

1/ La force publique (police et gendarmerie) est chargée de veiller sur la sécurité des citoyens.



LOI du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure / Art. 1er :

L'Etat a le devoir d'assurer la sécurité en veillant, sur l'ensemble du territoire de la République, à la défense des institutions et des intérêts nationaux, au respect des lois, au maintien de la paix et de l'ordre public la protection des personnes et des biens

Sur le document , écrivez le nom de chaque force de sécurité
Quel message cette journée veut-elle adresser aux citoyens ?



2/La force publique mène des actions de prévention

- informations auprès de la population (Sécurité routière, danger de l'alcool et des drogues...).
- elle effectue des contrôles et des rappels à la loi
- elle porte secours aux personnes

Le [plan Vigipirate](#) est un plan gouvernemental de lutte contre le terrorisme, qui prend acte du maintien durable de cette menace à un niveau élevé. C'est un dispositif permanent de vigilance, de prévention et de protection

Absence d'indication de menace

Menace imprécise

Menace plausible

Menace hautement probable

Menace certaine



VIGILANCE

Posture permanente de sécurité

Protection quotidienne contre une menace terroriste constante

Mesures permanentes

Concerne l'ensemble du territoire et des secteurs d'activité

Durée illimitée

Renforcement de la vigilance

Augmentation ponctuelle de la menace terroriste ou des vulnérabilités

Mesures temporaires plus contraignantes

Concerne une zone géographique ou un secteur d'activité

Durée limitée



ALERTE ATTENTAT

Protection maximale

Menace imminente d'un acte terroriste

Mesures exceptionnelles

Peut concerner une zone géographique ou l'ensemble du territoire

Durée très limitée



VIGILANCE

(Renforcement pour l'organisation d'un grand événement sportif international)

Renforcement de la surveillance aux abords des sites



Renforcement de la surveillance dans les transports



Mise en alerte des capacités d'intervention (services de secours, forces de l'ordre)



Renforcement des dispositifs de surveillance et de protection par les services de sécurité



Renforcement des contrôles de personnes pour l'accès au stade





ALERTE ATTENTAT

(Menace imminente d'attentat)



Comment assurer la sécurité face aux délits et aux crimes ?
 Quelle opération les gendarmes effectuent-ils ?
 Quelles sont les sanctions prévues par la loi ?



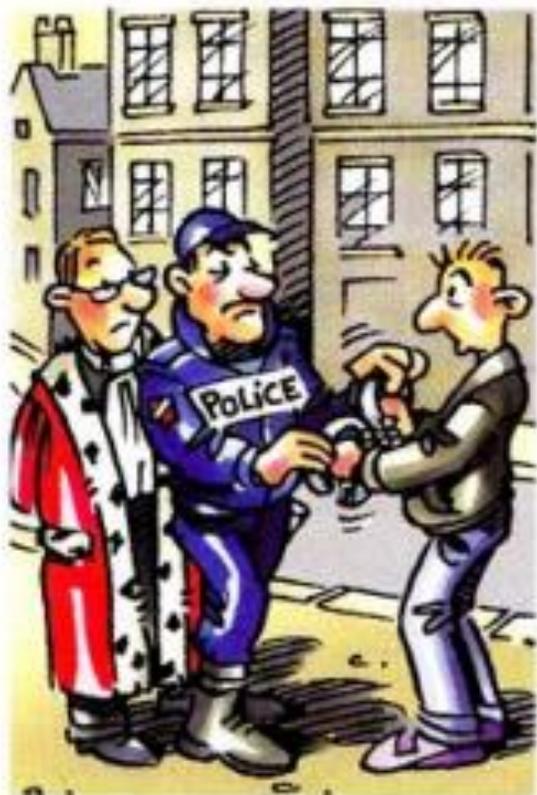
3/Elle assure des missions de répression

- Elle constate les infractions
- Elle enquête
- Elle arrête les personnes qui enfreignent la loi

CLASSES	INFRACTIONS	AMENDES				POINTS RETIRÉS	PEINES COMPLÉMENTAIRES
		MINORÉES ⁽²⁾	FORFAITAIRES	MAJORÉES	MAXIMALES		
3 ^e	➔ < 20 km/h hors agglomération	45 €	68 €	180 €	450 €	1	-
4 ^e	➔ < 20 km/h en ville	90 €	135 €	375 €	750 €	1	-
	➔ De 20 à 29 km/h	90 €	135 €	375 €	750 €	2	-
	➔ De 30 à 39 km/h	90 €	135 €	375 €	750 €	3	3 ans de suspension
	➔ De 40 à 49 km/h ⁽¹⁾	90 €	135 €	375 €	750 €	4	3 ans de suspension
5 ^e	➔ À partir de 50 km/h ⁽³⁾	Rétention de permis immédiate (72 heures), tribunal de police ou ordonnance pénale			1500 €	6	3 ans de suspension, sans sursis ni "permis blanc", confiscation possible
Délit	➔ Récidive > 50 km/h	Tribunal correctionnel ou ordonnance pénale			3750 €	6	3 ans de suspension, sans sursis ni "permis blanc", confiscation, 3 mois de prison

Art.14 du code de procédure pénale fixant les missions de la police judiciaire :
constater les infractions à la loi pénale, rassembler les preuves, rechercher et arrêter
les auteurs





Les missions de **police**

Judiciaire :

maintien de l'ordre, enquêtes en cas de délit ou de crime, arrestations.



La sécurité publique :

sécurité des routes et des autoroutes, opérations de secours, alerte-enlèvement, lutte contre la délinquance (violence urbaine, crime organisé, trafic de drogue).



Les opérations de défense du territoire :

plan Vigipirate (lutte contre le terrorisme), contrôle de frontières (lutte contre l'**immigration** illégale), protection de sites dangereux, des hautes autorités du pays.



Les missions à l'étranger :

sécurité des ambassades, maintien de la paix, coopération avec les militaires d'un pays étranger.

J'explique les raisons de l'obéissance aux règles

1. **Doc. 1 et 2** | Que se passerait-il dans une société sans loi et sans droit ?
2. **Doc. 1, 2 et 3** | À quoi sert le droit ?
3. **Doc. 1** | Doit-on obéir aux lois par peur d'être puni ?



1 Des règles à respecter

(Campagne de la RATP contre la fraude et l'incivilité dans les transports parisiens, 2016.)

2 La loi pour protéger le droit

La liberté, c'est la possibilité pour une personne de faire tout ce qu'elle veut, où et quand elle le veut, de la manière qu'elle le souhaite. Dans la réalité de la vie en société, cette définition est difficilement applicable : on dit que « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres » ; c'est-à-dire que la liberté doit respecter les droits des autres. Les libertés sont donc organisées par le droit et protégées par la justice.

C'est le rôle de la loi d'organiser les droits de chacun afin qu'ils n'empiètent pas les uns sur les autres. Et celui de la justice de veiller au respect de la loi.

Elle s'occupe de questions graves et change la vie des gens, parfois durablement. Pour organiser la vie en société, la France a fait le choix d'une règle écrite, c'est la loi. Tout le monde se doit de la respecter ; si quelqu'un enfreint la règle, la justice intervient. C'est comme cela que la paix sociale est rétablie !

■ Ministère de la Justice pour les adolescents,
www.ado.justice.gouv.fr

Livres pages 394-395

3 Le droit au collège

Le règlement intérieur définit les règles qui régissent la vie quotidienne dans l'établissement, ainsi que les décisions individuelles que le chef d'établissement peut prendre en application de ces règles. Chaque adulte doit pouvoir s'y référer pour légitimer son autorité, en privilégiant la responsabilité et l'engagement de chacun. [...] le règlement intérieur place l'élève, en le rendant responsable, en situation d'apprentissage de la vie en société et de la citoyenneté. [...]

Le règlement intérieur précise les règles de vie collective applicables à tous les membres de la communauté éducative dans l'enceinte de l'établissement ainsi que les modalités spécifiques selon lesquelles sont mis en application les droits et libertés dont bénéficient les élèves.

■ Circulaire n°2011-112 du 1^{er} août 2011, ministère de l'Éducation nationale.

Vocabulaire

droit : ensemble des règles (lois) qui organisent la vie en société.

loi : règle votée par le Parlement et inscrite dans des codes (pénal, de la route, de la santé...) que doivent respecter tous les habitants d'un pays.

Le Coin Philo

VALEURS

« La justice »

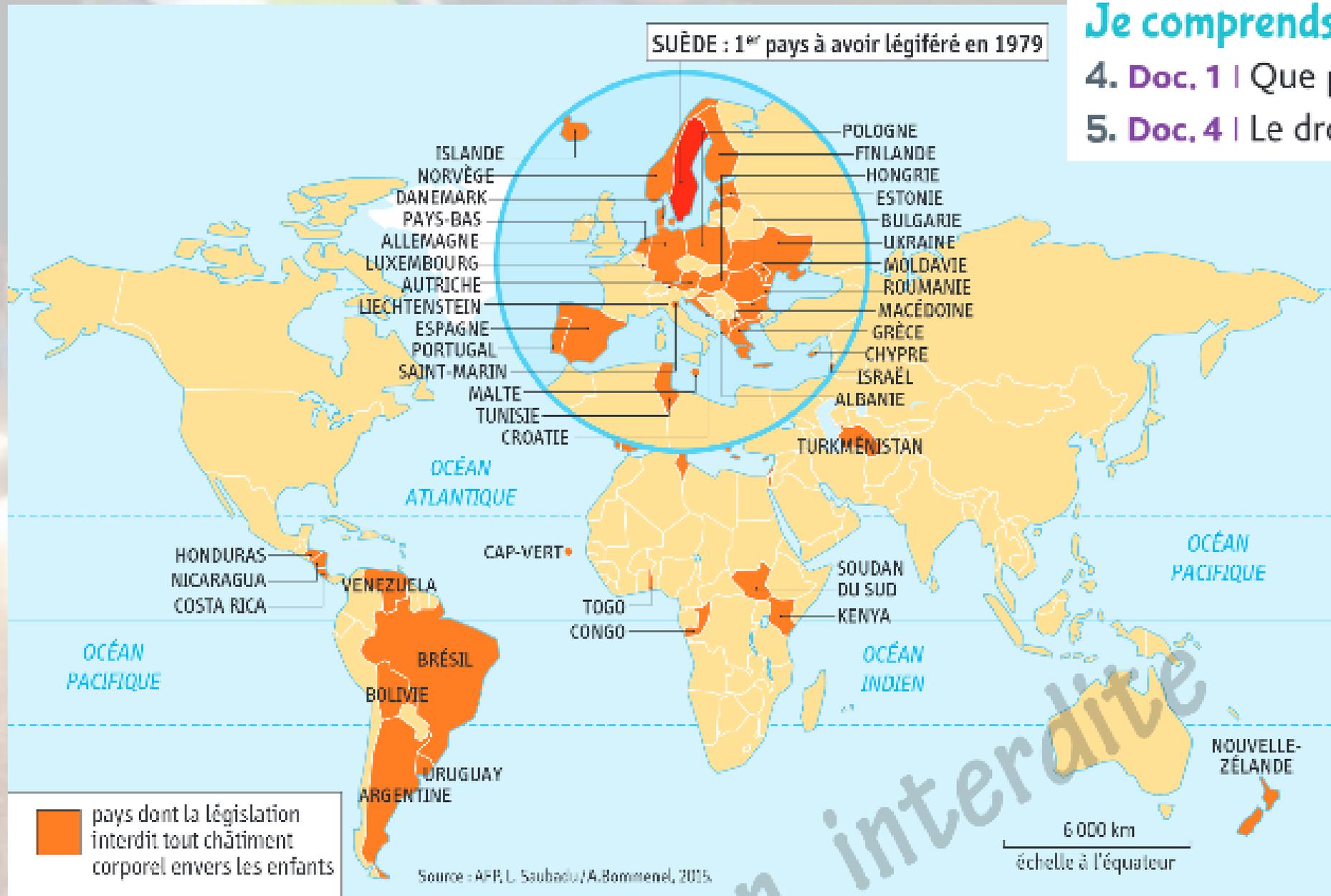
Ce qui est juste, ce n'est pas seulement ce qui est conforme à la loi, mais aussi ce que l'on peut justifier par des valeurs morales. La loi est légitime si l'on peut justifier ses décrets. Il ne suffit pas de dire « J'ai le droit de... », encore faut-il savoir pourquoi ce qui est légal est légitime.

- À votre avis, pourquoi la justice instituée doit-elle pouvoir se justifier ?
- Y a-t-il, selon vous, des lois injustes ? Lesquelles et pourquoi ?

Je comprends les « limites » du droit

4. **Doc. 1** | Que provoque l'infraction à la loi ?

5. **Doc. 4** | Le droit est-il le même partout ?



5 Quelques codes importants en France

Code	Domaines concernés
Code civil	<ul style="list-style-type: none">- Statuts des personnes et des biens- Relations entre les personnes privées
Code pénal	<ul style="list-style-type: none">- Infractions à la loi (contraventions, délits et crimes)
Code du travail	<ul style="list-style-type: none">- Droit du travail- Contrats de travail de droit privé
Code de la route	<ul style="list-style-type: none">- Circulation sur la voie publique
Code de commerce	<ul style="list-style-type: none">- Droit commercial
Code de la consommation	<ul style="list-style-type: none">- Droit de la consommation- Protection des consommateurs
Code de la famille	<ul style="list-style-type: none">- Action sociale et famille
Code électoral	<ul style="list-style-type: none">- Élections politiques
Code de la propriété intellectuelle	<ul style="list-style-type: none">- Propriété industrielle, littéraire et artistique
Code de l'environnement	<ul style="list-style-type: none">- Prévention des risques- Protection de l'environnement

Je connais quelques codes juridiques

6. **Doc. 5** | Quels domaines concernent les codes ?

7. **Doc. 5** | Pourquoi ces codes sont-ils aussi nombreux ?



